INFORMATION AUX PARENTS :

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l’exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoient une heure mensuelle d’information syndicale sur le temps de travail (décret 82-447 du 28/05/82).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous.

Ce droit prend dans les écoles la forme de trois demi-journées par an.

Une demi-journée pour l’année scolaire 20XX-20XX aura lieu

**le jour …...... de XXh à XXh.**

Je ne serai donc pas présent cet après-midi-là.

Soyez persuadé-e que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

M……….

signature des parents :

INFORMATION AUX PARENTS :

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l’exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoient une heure mensuelle d’information syndicale sur le temps de travail (décret 82-447 du 28/05/82).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous.

Ce droit prend dans les écoles la forme de trois demi-journées par an.

Une demi-journée pour l’année scolaire 20XX-20XX aura lieu

**le jour…...... de XXh à XXh.**

Je ne serai donc pas présent cet après-midi-là.

Soyez persuadé-e que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

M……….

signature des parents :